

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230130-D_30_01_23_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Affichage : 07/02/2023

Délibération n°30-01-2023-008

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 30 janvier 2023*

Date de convocation	24 janvier 2023
Date d'affichage	24 janvier 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	49 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 janvier à 18h00
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois,
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 44 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 5 - M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 6 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Amélie DANGEUL, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS.

Secrétaire de séance : M. Pascal BOURGOIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

RELAIS PETITE ENFANCE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL À LA FERTÉ-BERNARD

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge des Solidarités,
de la Jeunesse et des Sports,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que la Communauté de Communes vient d'acquérir un bâtiment à La Ferté-Bernard, rue du Moulin à Tan. Le bâtiment de 220 m² sur un terrain de 488 m² comporte 2 niveaux. Il est en excellent état et bénéficie d'un très bon emplacement, à proximité immédiate du centre-ville de La Ferté-Bernard.

EST INFORME :

- qu'il est envisagé d'y transférer le Relais Petite Enfance (RPE), ainsi qu'une partie des activités de l'espace culturel de La Laverie (ateliers numériques) ;
- que des travaux et aménagements doivent être réalisés dans le nouveau bâtiment. Les travaux sont estimés à 163 845,21 € HT.

PREND ACTE :

- Que la Communauté de Communes a sollicité une subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR ou de la DSIL pour l'année 2023.
- Qu'il est envisagé de solliciter une subvention auprès de la CAF pour la part de travaux relevant du RPE.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	Montant HT	Dont RPE
Honoraires de prestation intellectuelle	19 440 €	15 737 €
Travaux	159 405 €	129 040 €
VRD	20 442 €	14 937 €
Aire de jeux extérieurs	15 000 €	15 000 €
Gros-œuvre	17 407 €	15 031 €
Electricité courants forts / courants faibles	15 681 €	10 464 €
Plâtrerie – Faux-plafonds	10 983 €	4 096 €
Peinture / revêtement de sol	25 546 €	17 149 €
Menuisier bois	8 199 €	8 199 €
Plomberie / Chauffage	12 387 €	10 408 €
Ascenseur	33 760 €	33 760 €
Total opération	178 845 €	144 777 €

RECETTES	Montant de subvention sollicité	%
Etat – DSIL ou DETR	81 922 €	46%
CAF	61 154 €	34%
Total des subventions	143 076 €	80%
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	35 769 €	20%
MONTANT TOTAL HT DE	178 845 €	100%

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

VALIDE le plan de financement présenté.

AUTORISE le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de la CAF.

SOLLICITE l'octroi des subventions au taux maximal.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 49

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 30 janvier 2023

Pour extrait conforme

Le 31 janvier 2023

Le Président

M. Didier REVEAU

